

UE Stage 2



- > **Langue(s) d'enseignement:** Français
- > **Ouvert aux étudiants en échange:** Non

Présentation

Description

Dans le domaine d'intervention étudié, le stage (durée de 4 mois) a pour objet de développer les compétences requises pour l'exercice d'infirmier en pratique avancée dans les rôles suivants : la clinique, le conseil, la consultation, l'éducation, le leadership, la recherche.

Les objectifs du stage sont de :

- savoir évaluer une situation clinique et mettre en œuvre des actions à visée de conclusion clinique ou thérapeutique dans le cadre de la pratique avancée
- conduire un entretien avec le patient ;
- réaliser une anamnèse de sa situation ;
- procéder à un examen clinique
- effectuer les actes techniques et demander les actes de suivi et de prévention inscrits sur les listes en lien avec la mention et les pathologies concernées
- prescrire des examens de biologie médicale inscrits sur les listes en lien avec la mention et les pathologies concernées
- renouveler ou adapter des prescriptions médicales en cours ;
- prescrire des médicaments non soumis à prescription médicale obligatoire figurant sur la liste établie par l'ANSM en application de l'article R. 5121-202 du code de la santé publique ;

- évaluer et transmettre les éléments de la situation de la personne
- réaliser ces activités en présentiel ou à distance via les technologies de l'information et de la communication
- développer ses capacités réflexives en questionnant les sciences infirmières et les sciences contributives à l'exercice professionnel dans la réalisation des activités suivantes
- la prise en compte de l'environnement global du patient ;
- l'orientation, l'éducation, la prévention et le dépistage ;
- le conseil au patient, à son entourage et à d'autres professionnels
- l'évaluation de l'adhésion et des capacités du patient ainsi que les risques liés aux traitements médicamenteux et non médicamenteux ;
- la participation à l'organisation des parcours entre les soins primaires, les spécialistes de recours et les établissements et services de santé, médico-sociaux et sociaux ;
- développer la posture professionnelle attendue dans le cadre de la pratique avancée dans les activités suivantes : l'enseignement, la formation facilitant l'apprentissage des patients, des apprenants, des pairs, et d'autres professionnels, la démarche qualité en initiant les bonnes pratiques cliniques au sein d'une équipe de professionnels de santé, la réflexion éthique, la recherche en s'impliquant dans la veille documentaire, l'utilisation des résultats de recherche, éventuellement la participation et la réalisation de travaux et leur valorisation.

Période : Semestre 4

Infos pratiques

Lieu(x) ville

› Grenoble

Campus

› Grenoble - La Tronche domaine de la Merci